



École
La Voie

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École La Voie
9 avril 2026, 18h20

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Voie, tenue le 9 avril 2026 à 18h20 au local 112 du 6755, rue Lavoie à Montréal.

PRÉSENTS :

Abdel Hakim Touhmu, Stéphanie Nau, Renée Michaud, Rhida Lahiouel, Touraya Ait, Michel Chouinard, Alexandre Hagan, Joannie Quintal, Mariève Woodrough, Jihade Cherifi, Charles-Emmanuel Migoumbi Vewagou.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Véronique Matteau, directrice
Benoit Thomas, directeur unité 4, Bureau de la direction générale
Alexandre Gray, avocat coordonnateur, Bureau du droit scolaire et du traitement des plaintes

ABSENTS :

Hassan El Bahidi, Zahra Keramat, Ahmed Mohamed Abouelmagd, Naima Benlahcen.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Touhmu, déclare la séance ouverte. Le quorum est constaté. Il est 18h25.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Migoumbi Vewagou et appuyé par Mme Quintal que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

01-CE09042026

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 5 février 2026
4. Suivi au procès-verbal du 5 février 2026
5. Dossier d'adoption
 - 5.1. Formation de comités
 - 5.1.1. Comité sur le climat à l'école
 - 5.1.2. Comité sur la programmation des activités éducatives
 - 5.1.3. Comité sur des initiatives à fort impact social et local
 - 5.2. Principes d'encadrement du coût des documents des élèves
6. Dossier d'approbation
 - 6.1. Activités et sorties éducatives
7. Dossier de consultation
 - 7.1. Consultation obligatoire auprès des élèves
8. Dossier d'information
 - 8.1. Suivi du plan de lutte contre l'intimidation et la violence
 - 8.2. Suivi du budget annuel de l'établissement
9. Points d'information/rapports
 - 9.1. Direction



École
La Voie

- 9.2. Présidence
- 9.3. Comité de parents
- 9.4. Comité des élèves
- 9.5. Organisme de participation des parents
- 10. Affaires diverses
- 11. Période réservée au public
- 12. Levée de la séance

3 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2026

Approuvé à l'unanimité.

02-CE09042026

4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2026

Le président mentionne que la lettre du CÉ concernant les coupes budgétaires en éducation a été adressée au CSSDM et au comité de parents.

5 DOSSIER D'ADOPTION

5.1 Formation de comités

Le président présente la proposition aux membres de former trois comités consultatifs en lien avec le courriel transmis aux membres le 26 mars 2026, qui n'ont pas de pouvoir décisionnel, mais qui permettraient des pistes de réflexion afin d'émettre des avis à la direction, le tout dans un esprit de collégialité et de collaboration.

5.1.1. Comité sur le climat à l'école

Ce comité viserait l'identification d'un besoin afin de soumettre un avis sur les communications à la suite d'événements impactant la vie scolaire dans une perspective d'amélioration continue.

5.1.2. Comité sur la programmation des activités éducatives

Ce comité viserait à faire une analyse des sorties offertes dans les deux dernières années afin d'offrir des pistes de réflexion pour soutenir l'élaboration de la planification, par exemple sur l'accessibilité et l'équité.

5.1.3. Comité sur des initiatives à fort impact social et local

Ce comité viserait l'« apprendre à entreprendre », un comité sur l'entrepreneuriat social sur différents thèmes, notamment sur l'harmonie, l'isolement, l'inclusion sociale, l'alimentation. Ce comité pourrait élaborer des idées de solutions dans une approche collective afin de donner un sens profond aux apprentissages, ce qui permettrait une mobilisation accrue des parents et des partenaires.

Suite à la présentation des propositions des différents comités, des échanges ont lieu sur les objectifs présentés des différents comités. En lien avec le comité sur la programmation des activités éducatives, un membre enseignant rappelle que la planification des activités éducatives relève de son autonomie professionnelle et du choix de l'enseignant. Il est mentionné que les activités sont planifiées selon les



**École
La Voie**

différents programmes et que l'accessibilité est au cœur des priorités de l'équipe. En ce sens, la direction les présente au CÉ et les membres doivent approuver ou non les sorties. Un membre parent clarifie que cela ne créerait pas nécessairement d'interférences et que le comité n'aurait pas de pouvoir décisionnel, mais qu'il serait davantage un comité de réflexion afin de faire un constat sur les activités et sorties éducatives qui ont été approuvées par le CÉ au cours des 2 dernières années. Un membre enseignant abonde dans ce sens, soulignant que l'autonomie professionnelle demeure préservée dans le cadre de ce comité. La direction rappelle que les comités doivent être en lien avec les mandats du CÉ prévus dans la loi. En ce sens, elle remet la liste des pouvoirs du conseil aux membres. Différents points de vue sont échangés. Advenant la mise en place de ces comités, une priorisation sera nécessaire.

Les membres se montrent favorables à la proposition de formation du comité portant sur le climat scolaire. Il est convenu de mettre en dépôt la proposition de formation du comité portant sur les initiatives à fort impact social et local, afin qu'elle soit examinée ultérieurement.

Adopté à l'unanimité.

03-CE09042026

Un membre enseignant demande que la décision concernant la formation du comité sur les activités éducatives soit reportée afin de permettre une consultation auprès de ses collègues.

Adopté à l'unanimité.

04-CE09042026

Puisque le temps avance, il est convenu de revenir sur les propositions des comités au prochain CÉ. Sur la base des éléments discutés, le président communiquera aux membres les cadres de référence des comités consultatifs sur le climat scolaire et sur les activités et sorties éducatives.

5.2 Principes d'encadrement du coût des documents des élèves

Le président rappelle que le CÉ doit établir des principes pour encadrer les contributions financières exigées aux parents. Cela concerne les effets dans lesquels un élève écrit, découpe ou dessine durant l'année scolaire pour réaliser des apprentissages. Voici les balises retenues par l'ensemble des membres :

- Rapport qualité/prix en lien avec le contenu, la progression des apprentissages, les accès numériques et le support pédagogique ;
- Pertinence pédagogique ;
- Un rappel qu'un minimum de 80 % du matériel doit être utilisé.

Adopté à l'unanimité.

05-CE09042026

6 DOSSIER D'APPROBATION

6.1 Activités et sorties éducatives

La direction présente les sorties. Le président nomme les activités présentées en consultation électronique :



**École
La Voie**

Kingston – Secondaire 4 (2 jours/1 nuit) Ce voyage doit être payé directement auprès de l'agence, puisque la nuitée est hors Québec (assurances)

- **Dates** : Du 28 au 29 mai 2026.
- **Prix par étudiant** : À partir de **351,00 \$** (Prix de base de 345,00 \$+ 6,00 \$ pour les pourboires).
 - *Note* : Les pourboires des chauffeurs ne sont pas inclus dans le forfait initial ; il faut prévoir 3,00 \$ par personne, par jour.
- **Repas non inclus** : Trois repas sont à la charge des élèves. Ils devront apporter leur dîner pour le jour 1 et prévoir de l'argent de poche pour le dîner et le souper du jour 2.
- **Résumé de l'horaire** :
 - **Jour 1** : Départ (7h30), croisière dans les Mille-Îles, visite du Fort Henry, visite du S.S. Keewatin et marche hantée en soirée.
 - **Jour 2** : Visite de l'Hôtel de Ville, temps libre au centre-ville et visite guidée du pénitencier de Kingston avant le retour (21h00).
- **Accompagnateurs** : 3

Ottawa – Secondaire 3 (1 jour)

- **Date** : 22 mai 2026.
- **Prix par personne** : **151,00 \$** (minimum 64 passagers).
- **Résumé de l'horaire** :
 - **Matin** : Départ (7h30), visite de Rideau Hall et dîner libre au Centre Rideau (remise de 15 \$ incluse).
 - **Après-midi** : Musée canadien de la guerre, visite de la Centrale Électrique Rapides-Farmer et souper de groupe au restaurant Saveurs et Continents avant le retour à 21h00.
- **Accompagnateurs** : 4

La Mauricie – Secondaire 2 (1 jour)

- **Date** : 15 mai 2026.
- **Prix par personne** : **95,00 \$** (min. 90 passagers) ou **110,00 \$** (min. 70 passagers).
- **Résumé de l'horaire** :
 - **Matin** : Départ (7h30), visite du Musée Pop et de la Vieille Prison de Trois-Rivières.
 - **Après-midi** : Dîner libre au Centre les Rivières. Les élèves doivent apporter leur propre dîner ou prévoir de l'argent de poche, activité au Focus Ninja et retour à l'école vers 17h30.
- **Accompagnateurs** : 4

Mission THAO 2026

Les objectifs de la Mission THAO 2026 sont : (1) d'initier les élèves à la pratique de la randonnée en montagne et (2) d'exposer les élèves à des notions de base à la pratique sécuritaire d'activités en contexte de plein air.

Lieu : Mont-Ham

Date : 7 mai au 9 mai (2 nuitées)

Nombre maximum d'élèves : 44

Coût : 150 \$

Accompagnement : 3

6755, rue Lavoie
Montréal (Québec) H3W 2K8
Téléphone : 514 736-3500
lavoie@cassdm.gouv.qc.ca
la-voie.cassdm.gouv.qc.ca

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 



École
La Voie

IL EST PROPOSÉ d'entériner les sorties éducatives présentées en consultation électronique.

Adopté à l'unanimité.

06-CE09042026

Sortie à la Biosphère

Objectif : Visiter un espace faisant le lien entre Patrimoine de la Ville et protection de l'environnement (programme en Géographie et Sciences Terre et Espace). Une animatrice nous fera une visite guidée en lien avec les programmes et suite à nos échanges.

Qui : groupe 733 (DGA)

Date de la sortie : 28 mai 2026

Endroit : Biosphère, 160 Chemin du Tour de l'Isle

Heure de départ de l'école : 9h

Heure de retour à l'école : 15h

Coût : offert par l'école

Transport : STM

Accompagnateurs : 2

Approuvé à l'unanimité.

07-CE09042026

7 DOSSIER DE CONSULTATION

7.1 Consultation obligatoire auprès des élèves

Il est rappelé aux membres que la consultation des élèves est une préoccupation du CÉ. Un membre élève mentionne que le comité des élèves a notamment soulevé les préoccupations des élèves concernant les sorties et les activités éducatives, particulièrement en ce qui a trait aux contributions financières exigées. L'accessibilité à ces activités a ainsi été identifiée comme un enjeu important pour les élèves. Ce point sera remis à la prochaine séance.

8 DOSSIER D'INFORMATION

8.1 Suivi du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

La direction informe que les questionnaires QSVE-BE ont été remplis par l'ensemble des élèves et des membres du personnel. Les données permettront d'actualiser notre plan de lutte. La présidence mentionne qu'il serait bien qu'il y ait une consultation auprès des parents à ce sujet afin d'obtenir une vue d'ensemble de la situation. De plus, un membre enseignant mentionne que c'est un bon outil, mais qu'il serait bien de regarder l'utilisation d'un autre outil considérant le contexte sociodémographique de nos élèves, notamment sur le plan langagier, psychosocial, ethnoculturel, historique. Il est rappelé que c'est l'outil standardisé utilisé par l'ensemble des centres de services scolaire du Québec.

8.2 Suivi du budget annuel de l'établissement

La direction mentionne que nous travaillons à équilibrer le budget avec le CSSDM. Un membre s'informe sur le changement de budget. Notre milieu est passé de l'indice de défavorisation 10 à 9 en 2025-2026, ce qui a



École
La Voie

eu un impact direct sur le budget disponible. Grâce à certains surplus, l'école a fait le choix de maintenir les services pour 2025-2026.

9 POINTS D'INFORMATION/RAPPORT

9.1 Direction

La direction mentionne que nous venons de compléter une semaine riche en activités dans le cadre de la 21^e édition de la Semaine du français. Elle mentionne que certains de nos anciens élèves reviennent à titre d'ambassadeurs. Les élèves de 3^e secondaire ont eu les kiosques (ateliers) sur les relations amoureuses saines et de prévention des violences sexuelles animés par notre équipe d'intervenants et nos collaborateurs (CIUSSS et Prévention CDN). Les élèves de 2^e secondaire ont participé aux Olympiades d'athlétisme au Centre Claude-Robillard. Certains de nos élèves se sont également démarqués au Championnat régional de badminton. De plus, plusieurs de nos élèves ont participé au concours Opti-math. Plusieurs sorties ont également eu lieu. Nos remerciements à l'équipe qui permet la tenue des activités.

9.2 Présidence

La présidence informe les membres qu'elle a reçu, le 7 avril 2026, la réponse des services éducatifs du CSSDM à la lettre qu'elle a transmise au nom du CÉ concernant les coupures budgétaires. « La compression de 11 % initialement envisagée dans le budget 2025-2026 de fonctionnement des établissements a ainsi été annulée. Les postes prévus aux plans d'effectifs en services aux élèves ont été préservés. Les budgets liés à l'aide alimentaire, au soutien aux classes spécialisées et aux mesures dédiées et protégées ont été reconduits. Le niveau du budget a également été maintenu au même niveau que les dépenses de 2024-2025 pour les activités parascolaires et les partenariats éducatifs financés localement » (cf. lettre de la direction générale adjointe du CSSDM du 7 avril 2026 à l'attention de la présidence).

9.3 Comité de parents

Le Projet de loi 94, « Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives » : le comité de parents se positionne contre l'inclusion des parents et des parents bénévoles dans le champ d'application de cette loi. Les membres dénoncent les répercussions négatives que cette mesure pourrait avoir sur les enfants des parents concernés.

Révision du calcul de l'indice de milieu socio-économique (IMSE) : incidences directes sur l'indice de défavorisation ainsi que sur les ratios élèves-enseignant et les budgets alloués aux établissements scolaires.
Services éducatifs : constat d'une pénurie de personnel scolaire, particulièrement en ce qui concerne les remplaçants détenant les qualifications requises en enseignement.

Conseil d'administration : ouverture de trois postes représentant les régions Centre, Ouest et Nord.

Le délégué au comité de parents se fait l'écho de plusieurs préoccupations des parents d'élèves de l'école concernant les plans d'intervention. Il rapporte des difficultés d'accès, une méconnaissance de la plateforme numérique par plusieurs parents et le manque de mise à jour de certains plans d'intervention.



École
La Voie

La direction mentionne qu'elle communiquera de nouveau dans l'info-parents les informations sur la plateforme numérique des plans d'interventions. Les parents peuvent également contacter la direction adjointe responsable de leur enfant.

9.4 Comité des élèves

Les élèves font part de leurs préoccupations concernant le climat scolaire.

9.5 Organisme de participation des parents

Rien à signaler.

10 AFFAIRES DIVERSES

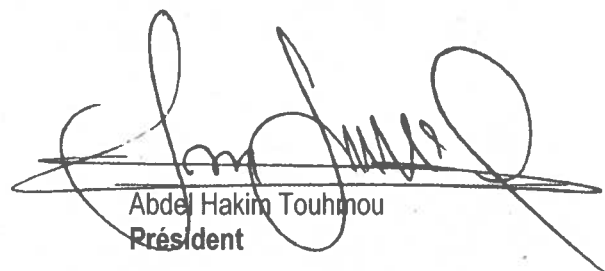
Aucun sujet n'est traité à ce point.

11 PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucun membre du public présent.

12 LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance prend fin, il est 20h32.


 Abdel Hakim Touhmon
 Président


 Véronique Matteau
 Directrice